

Brief utilisation vélo

Les vélos mécaniques :

- Un vélo mécanique fait du bruit. Vous aurez peut-être des bruits de claquement. Il faut passer les vitesses doucement, au risque d'abîmer le dérailleur.
- Les freins avant sont plus serrés que les freins arrières, il faut faire attention.

Les vélos électriques :

- Impossible de pédaler en arrière quand il roule, ça fait freiner le vélo et entraîne la casse.
- Ne pas essayer d'enlever ou toucher à la batterie.
- Clés du cadenas ne peuvent s'enlever sauf s'il est enclenché.
- L'autonomie d'un VAE dépend du poids et de la vitesse :
 - Vitesse 1: 85 - 120 km
 - Vitesse 2: 75 - 100 km
 - Vitesse 3: 45 - 80 km
 - Vitesse 4: 35 - 65 km
 - Vitesse 5: 30 - 50 km

Options :

- Cadenas, support téléphone, lumière, porte bagage, porte bébé.
- Si vous souhaitez des casques, dites-le-nous.

Règles de sécurité :

- Toujours rouler avec les pneus gonflés sinon risque d'abîmer les jantes et facturés à l'arrivée si dommage constaté
- Matériel testé avant le départ par le client pour la taille et la conformité

Circulation :

- Sur les pistes cyclables, les piétons sont prioritaires.
- Sinon rouler en rang sur la droite sur la route.
- Partir vers Talloires pour le tour du lac d'Annecy est plus simple.

Règlement :

- Paiement avant le départ.
- Caution à fournir avant le départ.
- Carte identité à fournir avant le départ.

Retour des vélos :

- Pour tout dommage ou perte, vous retrouver une grille tarifaire de casse ou non retour dans les CGV signée
- Assistance gratuite si le problème vient d'usure sur le vélo. Mais assistance payante si la casse est de votre fait. Je facture le prix de réparation + livraison. Remplacement du vélo possible.
- Quelle heure pour le retour des équipements? On peut pas changer après.
- Si vous en avez marre, vous pouvez déposer vos vélos à Annecy, le Vieux au point de
- pick-up.
- Assurance forfait, tout dépannage, 10€/contrat autour du lac d'Annecy